

Restaurer son église

CAHIERS JEAN HUBERT 2

Rencontres départementales
du patrimoine de Seine-et-Marne

Lieux Dits
Éditions

Sommaire

- 5 — **Préface**, par Vincent ÉBLÉ et Lionel WALKER
- 6 — **Introduction**, Isabelle RAMBAUD
- 8 — **Ouverture des Journées**, Lionel WALKER

• HOMMAGE À LA MARQUISE DE MAILLÉ

- 12 — **Une vie au service des monuments anciens**, Françoise BERCÉ
- 20 — **Aliette de Rohan Chabot marquise de Maillé dans son milieu et dans ses œuvres**, Olivier DE ROHAN
- 30 — **Présentation du fonds d'archives de la marquise de Maillé**, Chloée PATA
- 36 — **Les archives de la marquise de Maillé conservées au château de La Motte-Tilly : Analyse seine-et-marnaise**, Virginie LACOUR
- 50 — **Entre archéologie et histoire de l'art, les méthodes de la marquise de Maillé**, Arnaud TIMBERT, Gilbert-Robert DELAHAYE
- 61 — **Conclusion de l'hommage**, Isabelle RAMBAUD

• « RESTAURER SON ÉGLISE »

- 65 — **À l'épreuve du temps : l'église dans tous ses états**, sous la présidence d'Isabelle PALLOT-FROSSARD
 - 66 — **Propriété et jouissance des églises après la loi de Séparation de 1905 : craintes, conflits, apaisements, 1905-1914 dans le département de Seine-et-Marne**, Mathilde GUILBAUD
 - 77 — **Les guerres et leurs dommages : que reconstruire et comment ? Des exemples d'édifices et d'objets sur le territoire normand et les premières protections au titre des Monuments historiques des édifices de la reconstruction**, Marie-Hélène DIDIER
 - 88 — **DÉBAT 1**
 - 92 — **Les églises rurales de Seine-et-Marne : état des questions**, Nathalie ENSERGUEIX
 - 110 — **DÉBAT 2**
- 115 — **La commune face à la restauration**, sous la présidence de Christophe WAGNER
 - 119 — **Chronique de la restauration de l'église de Saint-Martin de Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne)**, Monique GAUMER, Jean-Guy HERRENSCHMIDT
 - 124 — **Le sauvetage de l'église Saint-Martin de Landoy sur la commune de Maison-Rouge-en-Brie (Seine-et-Marne) ou la renaissance d'une église désaffectée en état de péril**, Jacques BOURGEOISAT, Hubert HUYGUES-DESPOINTES, Denise JUDE
 - 130 — **DÉBAT 3**
 - 134 — **Entretien et restauration des édifices religieux. L'exemple de l'Alsace**, Charles FILEPPI
 - 147 — **Affectation nouvelle des églises : questions pour une politique de sauvegarde**, Pierre THIÉBAUT
 - 154 — **DÉBAT 4**
- 159 — **Donner du sens, faire connaître et partager : un patrimoine objet de toutes les mémoires**, sous la présidence d'Isabelle RAMBAUD
 - 162 — **Décors et colorations théologiques**, Louis PRIEUR
 - 170 — **Visiter une église : lieu de culte et d'histoire, lieu de spiritualité et de rencontre**, Monseigneur Jacques PERRIER
 - 174 — **DÉBAT 5**
 - 180 — **Du cultuel au culturel : l'aménagement culturel des édifices religieux en milieu rural en Seine-et-Marne**, Anne BARBARA-LACROIX, Odile LASSÈRE
 - 194 — **L'art dans les Chapelles : un exemple de valorisation du patrimoine religieux en Pays de Pontivy (Morbihan)**, Pierre-Laurent CONSTANTIN
 - 202 — **DÉBAT 6**
 - 205 — **Conclusion des Journées**, Isabelle RAMBAUD, Lionel WALKER

Éditions Lieux Dits
17, rue René Leynaud — 69001 LYON

Dépôt légal : mars 2009
ISBN 978-2-914-528-64-1
208 pages, 140 illustrations

Contribution et suivi éditorial : Lieux Dits, Lyon

Relectures : Véronique Lhermitte
et Odile Lassère

Conception graphique :
Lieux Dits, Lyon

Photogravure :
Lieux Dits, Lyon

Impression :
Chirat, Saint-Just-la-Pendue

• La protection juridique des édifices

La création de ce fichier coïncide avec la publication de la loi Chastenet en 1927 qui, comme nous l'avons vu plus haut, met en place des outils législatifs supplémentaires pour lutter contre le dépeçage des monuments et la vente aux marchands d'antiquités. C'est certainement dans le cadre de l'établissement par La Sauvegarde de l'Art Français de listes d'édifices à protéger pour l'administration des Beaux-Arts que la marquise décide de prendre en charge l'un des territoires qu'elle connaît le mieux, celui de l'ancienne Champagne.



fig. 11 — cartes postales de l'ancien château de Mons en 1931 extraites d'une fiche légendée « Sans intérêt : ne vaut pas d'être inscrit sur l'inventaire — tourelle ronde ancienne, mais absolument nue. » Fonds du château de La Motte-Tilly, archives de la marquise de Maillé, archives départementales de l'Aube, 144J1437.

Cet objectif d'inscription à l'Inventaire supplémentaire apparaît au détour de quelques fiches, comme dans l'exemple des « ruines de l'ancien château » de Mons-en-Montois (fig. 11). Elle note en 1931 « sans intérêt, ne vaut pas d'être inscrit sur l'inventaire — tourelle ronde ancienne, mais absolument nue ». Autre exemple pour Bray-sur-Seine, en 1928, elle ouvre une fiche illustrée d'une photographie d'un support de retombée de voûte. Par la suite, elle rajoute au crayon « cave sise 20 grande rue [...] inscrite par moi sur l'inventaire (6 novembre 1929). »

Dans les archives de La Sauvegarde, on peut consulter de grands registres qui ont pour titre « Dossiers inventaire Chastenet ». Il s'agit de la liste de tous les édifices ou objets mobiliers qui ont fait l'objet d'une demande de

classement ou une inscription à l'administration des Beaux-Arts. La Seine-et-Marne a fait l'objet de plus de 80 demandes de classement ou d'inscription soutenues par la marquise de Maillé qui, pour plus de la moitié, ont abouti à des mesures de protection dans un délai inférieur à cinq années (40).

(40) Ce chiffre de 80 dossiers proposés à la protection est issu de la confrontation de plusieurs documents. Il pourrait être revu à la hausse après l'examen de tous les dossiers relatifs à la Seine-et-Marne conservés à La Sauvegarde de l'Art Français.



Donnemarie en Montois
four à Chaux
16 février 1931
Inscription en avril 1931



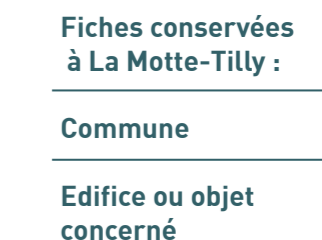
Villenauxe-la-Petite
boiseries et statues
dans l'église
11 mai 1928
Aucune (classement
en 1970)



Gouaix
pavillon d'entrée de l'ancien
château de Flamboin
3 juin 1932
Inscription en juillet 1932



Villenauxe-la-Petite
église
11 mai 1928
Classement le 7 avril 1930



Jaulnes
église (demande
de classement)
27 octobre 1929
Classement en
décembre 1930



Jaulnes
église (demande
de classement)
27 octobre 1929
Classement en
décembre 1930

Fiches conservées à La Motte-Tilly :

Commune

Édifice ou objet concerné

Envoi de la demande aux Beaux-Arts

Réponse des Beaux-Arts

Exemple de demandes effectuées par la marquise de Maillé au nom de La Sauvegarde de l'Art Français et des mesures de protection qui ont suivi (ou non).
Inscription : inscription à l'Inventaire supplémentaire. Classement : classement aux Monuments Historiques.



À l'épreuve du temps : l'église dans tous ses états

Sous la présidence de Isabelle PALLOT-FROSSARD,

Conservatrice générale du patrimoine,

Directrice du Laboratoire de Recherche des Monuments historiques de Champs-sur-Marne

Je suis particulièrement heureuse d'avoir été invitée à présider cet après-midi de conférences et de discussions autour d'un thème qui nous réunit tous : *Restaurer son église*. C'est un titre merveilleux que l'on pourrait commenter longuement.

Je suis heureuse et honorée d'être parmi vous aujourd'hui, non pas en tant que Directrice du Laboratoire de Recherche des Monuments historiques mais surtout parce que pendant une dizaine d'années, j'ai été amenée à côtoyer de nombreux édifices ruraux de Seine-et-Marne et de Champagne-Ardenne, comme Inspectrice des Monuments historiques. J'ai eu l'occasion de rencontrer tous les partenaires de la conservation de ce patrimoine : les propriétaires, les affectataires, les associations de défense du petit patrimoine. La sauvegarde du patrimoine est un chantier perpétuel, mais, heureusement, il bénéficie d'un certain nombre d'aides, parmi lesquelles on ne peut oublier de citer celles dispensées par La Sauvegarde de l'Art Français.

Le premier sujet de cet après-midi « Propriété et jouissance des églises après la loi de Séparation de 1905 », moment crucial évidemment, sera développé par Mathilde Guilbaud, professeur d'histoire au lycée de Montgeron, doctorante en histoire contemporaine à l'université de Paris XIII Villetaneuse. Ensuite, je passerai la parole à Marie-Hélène Didier, conservatrice des Monuments historiques pour une communication intitulée : « Les guerres et leur dommages : que reconstruire et comment ? » Joie et tristesse autrement dit.

Isabelle PALLOT-FROSSARD



fig. 2 — Lessay, chœur de l'église après les bombardements de 1944.



fig. 1 — Lessay, église après les bombardements de 1944.

chœur, trône archiépiscopal, sièges du sanctuaire, table de communion et chaire. L'édifice fut inauguré par le Président de la République le 24 juin 1956. Cependant, à cette date il ne faut pas imaginer un édifice entièrement restauré, seul l'intérieur a été traité. La restauration extérieure s'est poursuivie encore pendant plusieurs années et se poursuit toujours. Auparavant, les urgences étaient ailleurs : la restauration des parties non touchées par la guerre et délaissées jusqu'à présent font l'objet de restauration depuis seulement une vingtaine d'années.

L'abbaye bénédictine de Lessay dans le sud de la Manche, insigne construction romane élevée par le duc Guillaume, est un des exemples les plus marquants et les plus célèbres de la reconstruction d'après-guerre. La tour, possible observatoire des troupes allemandes, avait été bombardée par les alliés mais l'église toute entière fut minée volontairement par les Allemands le 11 juillet 1944 avant leur retraite. L'ensemble s'écroula et pouvait être considéré comme perdu. Les photographies prises alors sont plus parlantes qu'une description sur l'ampleur de la catastrophe (fig. 1; fig. 2). Fallait-il consolider simplement les ruines et garder ce lieu comme souvenir de ce martyr ou restaurer l'ensemble ? La Commission Supérieure des Monuments Historiques vota, dès 1945, la reconstitution de l'abbatiale, travaux menés par Yves-Marie

Froidevaux, Architecte en chef des Monuments historiques de 1945 à 1958, et cela pour plusieurs raisons : tout d'abord la beauté de l'architecture et l'harmonie de ses proportions jouèrent en sa faveur, une telle œuvre ne pouvait être perdue à jamais ; d'autre part, l'intérêt archéologique était immense et de nouvelles investigations archéologiques pouvaient être entreprises alors qu'elles étaient inenvisageables jusqu'alors (fig. 3). De nombreux éléments démontés et épars existaient encore. Il suffisait de les remonter sans changer les pierres. La documentation du service des Monuments historiques était très riche : relevés, photographies. Enfin, l'implication des habitants de Lessay et de son maire qui ne pouvaient se résoudre à une telle disparition fut déterminante. Toutes les pierres furent marquées pour retrouver leur emplacement d'origine. Certaines marques de la restauration furent laissées : nature de la pierre, mise en œuvre. La charpente n'est plus en bois mais en béton armé, sa reconstitution ayant été jugée peu intéressante (fig. 4).

Cependant, ces travaux firent disparaître quelques modifications apportées par les siècles, simplification de l'assise de la couverture, dôme sur la tour lanterne non rétabli et remplacé par une toiture à quatre pentes, plan de la chapelle sud, mobilier du XVIII^e siècle. L'ensemble des vitraux à décor géométrique créés par Simone Flandrin et du mobilier fut rétabli dans un esprit contemporain. Il est indéniable que le public est toujours très présent et que Lessay a retrouvé sa place parmi les grands édifices de Normandie. La réussite de la restauration fut soulignée dès son achèvement, y compris par des grands historiens d'art de l'époque, faisant ainsi l'unanimité dans sa perception. Ce fut une école de formation incomparable pour de nombreux ouvriers. Cependant, deux retables en pierre du milieu du XVIII^e siècle, l'un consacré à l'Annonciation, l'autre à saint Michel, autrefois situés dans les chapelles orientées nord et sud, de part et d'autre du chœur ne furent pas remontés et sont toujours entreposés dans le dépôt lapidaire créé par les propriétaires des autres bâtiments de l'abbaye.



fig. 3 — Lessay, église en cours de restauration.

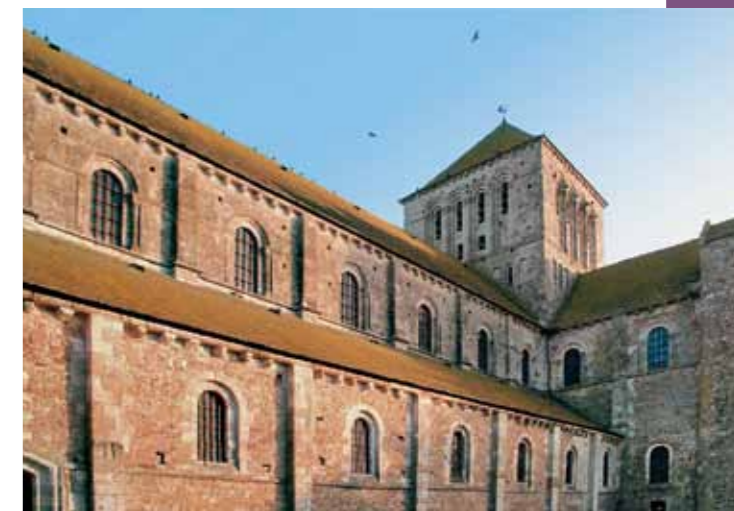


fig. 4 — Lessay, église, façade sud et tour lanterne après restauration.



La commune face à la restauration

Sous la présidence de Christophe WAGNER,
Architecte du Patrimoine, Agence Jacques Moulin,
(Architecte en chef des Monuments historiques)

Vouloir restaurer son église alors que notre société est touchée par un recul du sentiment religieux peut paraître paradoxal. Or, il est faux de penser que les églises ont toujours été pleines, et leur fréquentation a considérablement varié à travers l'histoire : en augmentation au XII^e siècle avec le développement d'ordres religieux consacrés à l'évangélisation des campagnes, la fréquentation régresse au XIV^e siècle, puis à nouveau au cours du XVI^e, et surtout à la fin du XVIII^e siècle. Ces variations se traduisent dans la construction des bâtiments et les périodes de grandes ferveurs religieuses sont généralement accompagnées par des campagnes de travaux. Ainsi l'église type d'Île-de-France, si elle existe, possède un clocher roman, un chœur du XIII^e siècle, une nef refaite entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle et des aménagements intérieurs repris au XVIII^e siècle. À ces occasions, les décalages entre les consignes conciliaires et les travaux peuvent être considérables. Le concile de Trente qui s'achève à la fin du XVI^e siècle, se traduit par une réorganisation du chœur de Notre-Dame de Paris en plein règne de Louis XIV, et ce n'est qu'au cours du XVIII^e siècle que la plupart des églises d'Île-de-France s'adaptent aux réformes liturgiques établies à la Renaissance.

Au-delà de ces aléas historiques, la conservation des églises a été pratiquement permanente car les bâtiments eux-mêmes ont eu un rôle social qui dépassait leur fonction religieuse. Dans un village, l'église a été pendant quinze siècles l'élément le plus fortement identitaire d'une communauté, à la différence du château qui identifie généralement un pouvoir individuel ou familial. L'église marquait la vie sociale avec le baptême, le mariage, l'enterrement qui étaient et restent encore les



fig. 4 — polychromie du retable, église de Saint-Mamer, après restauration, Chatignonville.

Il a fallu imaginer un nouveau décor pour la voûte. J'ai choisi le parti d'une voûte en bois laissant apparaître le chevonnage de la charpente décorative. En jouant sur la composition du rouge, du jaune, du noir et du blanc, j'ai simulé des ombres et des lumières pour prolonger le thème de la lumière qui était évoqué dans le décor du XVII^e siècle.

Le retable et l'ensemble de la boiserie encadrant le maître-autel, traités en faux bois très sombre, devenaient très ternes dans cet ensemble. Des sondages ont fait apparaître une polychromie plus ancienne. Il était difficile de comprendre la cohérence de la composition colorée car très probablement le retable est un assemblage d'éléments provenant de différentes églises. Nous avons pris le parti, en nous appuyant sur les principaux éléments polychromes de recomposer une polychromie d'ensemble afin de l'inscrire dans l'axe de composition de cette église dédiée à la lumière. Il me semblait important que le centre de la composition s'accorde avec la signification d'ensemble et en soit le point d'orgue (fig. 4). Je n'ai que le regret de ne pas avoir été autorisé à restaurer le tabernacle qui, à l'origine, était doré à la feuille. Il me semble qu'au centre de la composition, la réserve eucharistique aurait dû rayonner de ces ors lumineux dans cet ensemble lumineux, « car lumineux est ce qui est lumineusement accouplé avec la lumière » écrivait Suger.

2^e exemple : l'église Saint-Saturnin de La Forêt-Sainte-Croix (Essonne)

La Forêt-Sainte-Croix, village d'une centaine d'habitants à côté d'Étampes, avait une église qui éclatait complètement : des voûtes fissurées, des murs évidés, des fondations superficielles sur un sol gélif. Des travaux importants de consolidation ont eu lieu. La Sauvegarde de l'Art Français est intervenue dans les financements, ce qui nous a permis d'utiliser un reliquat de subventions pour restaurer la couverture puis entreprendre la restauration intérieure (fig. 5).

La dépose pour restauration du retable baroque et la mise en place des vitraux de très grande qualité par Louis-René Petit ont incité à recomposer l'intérieur de l'église sur le thème de l'incorporation. L'église immeuble est le corps du Christ. Chacun, dans l'assemblée, est membre de ce même corps.

Les enduits de chaux aérienne lissée avec un badigeon dans le frais du mortier donnent un soyeux à la surface, invitant à la caresse, et à la communication tactile de la main sur la peau de l'édifice. Lors de la liturgie de la dédicace de l'église, le prêtre oint l'église comme on oint un corps par exemple.



fig. 5 — église Saint-Saturnin de la Forêt-Sainte-Croix, avant restauration.

La métaphore de l'enduit comme la peau de l'édifice a une résonance théologique, il est la peau de ce qui est considéré comme corps, la liturgie l'exprime également lors de l'onction de l'église (fig. 6).

Le projet d'aménagement des trois pôles de la messe (Autel, Ambon et Siège de la Présidence) proposait un siège de pierre relié au mur de l'édifice pour évoquer la complémentarité des symboles de l'église-corps du Christ, et du prêtre-image de l'incarnation de Dieu fait homme. La réserve eucharistique incluse dans le mur telle qu'elle a été retrouvée derrière le retable concourt à cette même évocation de la présence réelle du Christ dans la chair de l'édifice. Le rappel des ors du tabernacle dans le vitrail joue de l'écho entre la lumière extérieure qui donne vie à l'édifice et la lumière intérieure au cœur de l'homme, thème cher à saint Jean.

L'autel tridentin replacé au fond de l'église est une marque d'attachement à cette œuvre qui témoigne de la foi portée par nos pères. Il donne une ouverture au cheminement de sortie après les célébrations. Bien que déplacée en un lieu inhabituel, la table de communion reste en correspondance avec cet autel pour maintenir le lien entre les deux objets. Elle offre également un seuil supplémentaire d'entrée dans l'église pour que chacun chemine jusqu'à constituer l'assemblée qui célèbre la liturgie ; l'assemblée est invitée à célébrer le mystère la messe présidée par le prêtre (fig. 7).

Les cartes ont été redistribuées dans cette église Saint-Saturnin de la Forêt-Sainte-Croix, mais je pense qu'elles sont recomposées selon une vision qui apporte une nouvelle richesse pour ceux qui sont ouverts à l'accueil du mystère de l'incarnation.

3^e exemple : l'église Saint-Brice de Saint-Brice (Seine-et-Marne)

L'église de Saint-Brice, près de Provins, relève de la dualité de l'architecture du provinois avec une construction romane en pierre et une construction gothique en bois. Des traces d'appareillage feint, étaient encore visibles sur les piles de pierre et sur les murs au-dessus de la voûte. Une voûte refaite antérieurement en plâtre avait laissé suffisamment de vestiges de bois pour en proposer une interprétation. Les couvre-joints rouges étaient connus dès l'étude préalable, les clins décorés ont été découverts lors du chantier



fig. 6 — projet d'aménagement liturgique, église Saint-Saturnin.



fig. 7 — réinstallation de l'autel baroque, église Saint-Saturnin, après restauration.



fig. 8 — panneau remonté à partir de clins retrouvés datés de 1398, église de Saint-Brice.

Restaurer son église

Les 17, 18 et 19 novembre 2005, le Département de Seine-et-Marne organisait des journées d'études sur le thème « Restaurer son église ». Depuis 1983, le Conseil général de Seine-et-Marne mène une politique volontaire de restauration et de valorisation du patrimoine notamment des édifices religieux. Ces journées, qui se sont ouvertes sur un hommage à la marquise de Maillé (1896-1972), ont permis de dresser un état des lieux des églises en ce début de XXI^e siècle, avec les conséquences de la loi de 1905, les dommages de la guerre, l'inventaire, la protection et les chantiers de restauration. Les questions de la réaffectation d'anciens lieux de culte ou la valorisation culturelle d'édifices toujours consacrés ont été largement posées. La publication de ces actes, dans la collection des Cahiers Jean Hubert, témoigne d'une volonté départementale forte : celle de rendre compte de la richesse des interventions et des débats, de permettre au public le plus large d'y avoir accès et d'accompagner la réflexion des décideurs sur leur politique patrimoniale.

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

20,00 €

ISBN 978-2-914528-64-1

LieuxDits
Editions



9 782914 528641